

Communiqué de presse

L'État, via l'ADEME Île-de-France, et la Banque des Territoires renforcent leur partenariat pour accélérer la transition écologique et solidaire en Île-de-France, Paris, le 2 juin 2026

La direction régionale Île-de-France de l'ADEME, opérateur de l'État, et la Banque des Territoires ont signé le 2 juin 2026 le renouvellement de la convention de partenariat pour les années 2026-2028, marquant une nouvelle étape dans leur collaboration en faveur de la transition écologique et solidaire des territoires franciliens. Ce partenariat, qui s'inscrit dans la continuité de la convention nationale signée entre l'ADEME et la Caisse des Dépôts, vise à massifier les projets exemplaires, renforcer les synergies financières et techniques, améliorer la lisibilité des dispositifs d'accompagnement pour les acteurs locaux, ainsi qu'enrichir les dispositifs de collaboration existants.

Un partenariat ancré dans l'action territoriale

Depuis plusieurs années, l'ADEME Île-de-France, opérateur de l'État, et la Banque des Territoires collaborent étroitement pour soutenir des projets structurants en Île-de-France, notamment dans les domaines de la géothermie, du secteur de la santé, de la sobriété ou encore de l'adaptation au changement climatique. Ce nouveau partenariat triennal renforce l'opérationnalité de leur action commune, avec un focus particulier sur la transition juste, telle que définie dans l'avis de l'ADEME publié en avril 2024.

Amélie Renaud, Directrice Régionale de l'ADEME Île-de-France, souligne :

« En tant qu'opérateur de l'Etat, l'ADEME, accompagne depuis de nombreuses années les actions territoriales franciliennes, par l'apport d'expertise ou le financement de projets. Ce partenariat avec la Banque des Territoires concrétise la volonté de travailler en synergies avec les acteurs de terrain, dans le but d'accélérer la transition écologique en Île-de-France. Il cible particulièrement le sujet de la transition juste, c'est-à-dire la promotion d'une transition écologique soucieuse de tenir compte des enjeux sociaux et économique, avec une attention particulière aux populations les plus fragiles, qui sont aussi celles qui sont le plus exposées aux effets du changement climatique. »

Marie-Laure Gadrat, Directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires, ajoute :

« La Banque des Territoires est engagée aux côtés des territoires franciliens pour financer et accompagner les transitions. Ce partenariat avec l'ADEME renforce notre capacité à proposer des solutions intégrées, alliant ingénierie et financement, au service de la cohésion sociale et d'une transition écologique ambitieuse. »

Trois axes prioritaires pour 2026-2028

La convention définit trois domaines d'intervention clés, alignés sur les enjeux franciliens :

La transition juste

Pour les Bailleurs sociaux d'une part avec la volonté d'accompagner des projets de rénovation énergétique, de raccordement aux réseaux de chaleur (via le dispositif Adaptéo notamment), de mobilités durables, d'adaptation au changement climatique et d'urbanisme favorable à la santé (UFS). Et pour les établissements de santé et médico-sociaux d'autre part, pour tendre vers la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables, et de façon globale à la transition écologique.

La récupération de la chaleur fatale

Parmi les actions phares de la Banque des Territoires en matière de souveraineté numérique et de réduction de l'impact environnemental du numérique, les datacenters sont des infrastructures incontournables, à la croisée de plusieurs politiques publiques : le développement économique, l'aménagement du territoire, la transition énergétique, et la gestion des ressources locales.

Cet enjeu de souveraineté numérique doit s'accompagner d'une performance environnementale exemplaire des projets. Valoriser la chaleur fatale que produisent les data centers représente alors un sujet majeur de collaboration, auquel répond cette convention de partenariat entre la Banque des Territoires et l'ADEME en Ile-de-France.

L'ADEME accompagne, depuis plusieurs années, par le financement d'études et de travaux, les porteurs de projets souhaitant réutiliser la chaleur issue des activités économiques, en respectant la logique inscrite dans la démarche EnR'Choix.

L'animation territoriale et la production d'événements

L'organisation d'événements communs et les échanges en coordination renforcée entre l'ADEME et la Banque des Territoires en Île-de-France (ex : dans le secteur de la santé, offres d'ingénierie, offres pour les collectivités et participation croisée aux instances décisionnelles comme les Comités Régionaux des Aides de l'ADEME) ont pour objectifs de faire émerger des projets et partager les bonnes pratiques en matière de transition écologique.

A propos de l'ADEME Île-de-France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in @

Contacts presse :

ADEME Île-de-France :

Agence Maarc : presse.ademeidf@maarc.fr

Simon Dulucq - 06 10 98 55 64

Pauline Carde - 06 32 03 22 55

Banque des Territoires Île-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Margaux Raggi – margaux.raggi@caissedesdepots.fr